

Ti Pa Ti Pa Narivé ! avec le dépistage COVID



Pourquoi ?



Pour éviter l'effet domino !

Dès les premiers symptômes, je m'isole à la maison. Malade ou pas, nous pouvons porter le virus et le propager. Avec le dépistage, je protège ma famille, mes ami.e.s, mes collègues et tout mon entourage.

Pour qui, où et comment ?



QUI? Les personnes ayant des symptômes ou les personnes présentant un risque d'avoir été contaminées. **OÙ?** Dans les laboratoires, les «drive» ou les lieux spécifiques ponctuels. **COMMENT?** Un professionnel prélève un échantillon de cellules avec un écouvillon (long coton tige) en passant par le nez.

Les tests sont gratuits

Et après ?



Le laboratoire m'appelle :

+ si je suis positif, j'appelle mon médecin, je reste isolé jusqu'à ma guérison. Mise en place du contact tracing.

- si je suis négatif, je continue de respecter les mesures de protection et si je suis personne contact, je continue à rester isolée.

Pour une aide à l'isolement
des personnes contaminées

02 62 41 00 00

Pour trouver les lieux, horaires,
contacts des laboratoires :

www.sante.fr/recherche/trouver/DepistageCovid



Avec la collaboration de
Santé Publique France

20/10/20

Ti Pa Ti Pa Narivé ! avec le dépistage COVID

AIDE
MEMO

C'est quoi ? C'est un prélèvement



Permettant de rechercher en passant par le nez, des particules du virus (c'est le test RT PCR*). L'examen peut-être désagréable mais pas douloureux.

* La technique RT-PCR est un test virologique qui permet de détecter la présence de matériel génétique du virus dans le naso-pharynx. Il permet de définir si à cet instant, la personne est porteuse ou non du virus. Le résultat est généralement disponible entre 24 et 72 heures.

Pour qui ?

Pour les personnes prioritaires

Une personne peut être porteuse du virus et le propager même si elle ne se sent pas malade.

Le dépistage est recommandé pour les personnes :

- **ayant des symptômes rappelant la Covid-19**
(dans ce cas appeler son médecin traitant)

- **ayant été en contact avec une personne malade**

(respect du délai préconisé par l'assurance maladie ou l'ARS avant le prélèvement)

- **devant être hospitalisées**

- **professionnelles de santé**

L'isolement à domicile est recommandé pour les personnes symptomatiques ou contacts.



C'est où ?

Dans les laboratoires, lieux spécifiques



- Dans les laboratoires sur rendez-vous

- Dans des centres de dépistage dédiés, sur rendez-vous : les "Drive". La liste est disponible sur les sites des laboratoires, de l'ARS Réunion ou sur sante.fr

- Dans des lieux spécifiques où s'installent ponctuellement des équipes de laboratoire (information communiquée par l'ARS, les mairies et la presse.)

Les tests sont gratuits

Et après ?

En fonction du résultat



⊕ Si je suis positif : j'appelle mon médecin et je reste isolé. Des informations et recommandations complémentaires me sont données. L'ARS et l'assurance maladie m'appellent pour identifier mes contacts (contact tracing).



⊖ Si je suis négatif : je continue de respecter les gestes barrières. Si je suis une personne contact, je continue d'appliquer les mesures d'isolement et les gestes barrières selon les recommandations qui m'ont été données.

Pour une aide à l'isolement
des personnes contaminées

02 62 41 00 00

Pour trouver les lieux, horaires,
contacts des laboratoires :

www.sante.fr/recherche/trouver/DepistageCovid



Avec la collaboration de
Santé Publique France

20/10/20